

Primes colis :

Désaccord total !

Sud fait valoir son droit d'opposition

Sud PTT n'a pas signé cet accord de prime et fait valoir son droit d'opposition ■ Cet accord signé par des organisations ne représentant pas 50 % du personnel, aggrave encore un peu plus les conditions de travail dans notre secteur.

Marche ou crève !

Cela se traduit par la transformation du fameux « challenge » en accord, histoire de manier un peu plus la carotte et le bâton. La carotte, c'est l'augmentation du bonus challenge et le bâton, c'est le rallongement de la période. On passe de 24 jours à 40 jours, période durant laquelle tous les personnels ont une épée de Damoclès au-dessus de la tête. Non seulement on a pas le droit de poser des congés, mais le moindre arrêt maladie plombe la prime. C'est totalement inacceptable !

Auparavant, la boîte fixait unilatéralement le montant de ces primes que nous combattons déjà. Avec cet accord, La Poste se livre à un véritable tour de passe-passe. Le bonus challenge passe de 250 à 500€ bruts, mais cette augmentation intègre le surbonus de 150€. Le prix pour nous enchaîner au boulot durant 16 jours de plus ? Moins de 5€ nets par jour ! Et ce pendant la période la plus difficile de l'année.

Pour SUD PTT la signature d'un tel accord est indigne de représentants du personnel. Ce n'est pas le travail effectué durant la période qui est compensé mais bien la capacité de l'agent à se plier aux règles de présence, même malade, ainsi que les résultats obtenus laissé à la libre appréciation de la hiérarchie de l'établissement. Une pression psychologique intolérable !



Au final, dans un secteur en pleine évolution avec un trafic qui explose et des impacts directs sur la santé et les conditions de travail, la direction colis demande toujours plus d'efforts et de sacrifices, sans réelle compensation. C'est pour cette raison que nous sommes opposés au principe de ces primes de présentisme basées sur des critères opaques, et que nous revendiquons un vrai 13^e mois.



La direction se moque de nous !

Cet accord est un écran de fumée. On met l'accent sur une augmentation de prime en tripataillant les chiffres au passage, et rien sur les conditions de travail qui se dégradent de jour en jour. Du matériel qui ne fonctionne pas (PSM), des nouveaux services qui ne prennent pas (PREDICT), des manipulations quotidiennes et sans protection de produits dangereux (cartouche TONER), une forte augmentation du trafic colis avec un minimum d'embauche, l'augmentation de la pénibilité et des accidents du travail... La liste est longue. Entre son obligation d'assurer la sécurité et la



Pas de petites économies !

La mesquinerie de notre direction est de surcroît visible sur une exclusion qui n'a pas eu l'air de gêner nos signataires : celle d'une partie de nos anciens collègues qui effectuent le même boulot mais qui ont été intégrés dans les PPDC ou HLU. Et silence absolu sur la sous-traitance exploitée de manière honteuse, qui pourtant assure aujourd'hui une grande partie des positions de travail.

santé de ses agents et la course à la productivité, La Poste a clairement choisi, quitte à monnayer (à bas prix!) l'augmentation de la souffrance au travail.

Il est plus que temps d'imposer l'ouverture de véritables négociations à nos dirigeants, sur nos revendications, pour répondre à nos problèmes.

Sud PTT ne lâchera rien, nous continuerons à nous battre pour le 13^e mois, la revalorisation des salaires, la revalorisation de l'heure de nuit à 3 euros, le II.1 grade de base, l'amélioration des conditions de travail et la ré-internalisation de la sous-traitance.

Mais pour gagner, il est temps de réagir ensemble !

La fédération Sud va prendre contact avec la CGT, qui comme nous n'est pas signataire de l'accord, afin d'organiser une mobilisation au moment de la période.

Pour Sud PTT, cet accord est synonyme de vrai recul pour les agents du Colis. Nous ne cautionnerons pas cette nouvelle dégradation des conditions de travail. Nous appelons le personnel des PFG, ACP, PPDC, PDC et Fonctions Support à préparer une riposte pour faire avancer nos revendications :

- **Le paiement des "Bonus" et "Challenge" à toutes et tous sans condition**
- **La revalorisation des salaires**
- **Le II.1, grade de base**
- **Le treizième mois.**